



Installation électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

**♀ Lieu du contrôle:** RUE FALISE 25 7110 LA LOUVIÈRE Belgique

1 Type de contrôle: Visite périodique (Livre 1 6.5)

☐ Date du contrôle:06/03/2025

Prochaine visite avant le: 06/03/2026

Agent-visiteur: Robin Nève

#### **CONCLUSION: NON CONFORME**

#### Identification des tiers

Donneur d'ordre		
Nom	Tweeple	
Adresse	Rue De Balenfer Bin 5, 7130 Binche, Belgique	
Propriétaire, exploitant ou gestionnaire		
Nom	Sassez Arnaud	
Adresse	RUE FALISE 25 7110 LA LOUVIÈRE Belgique	
Installateur		
Nom		
TVA		

#### Identification de l'installation électrique

Adresse	RUE FALISE 25 7110 LA LOUVIÈRE Belgique	
Code EAN		
Numéro de compteur	33779110	
GRD	Ores	
Type de locaux	Maison Unifamiliale	

#### Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé
Siège d'exploitation: Boulevard Lambermont 127 1030 Schaerbeek
Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be
TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles

Date d'émission : 06/03/2025 13:55:21 Page 1 / 7 ebtv2





#### Base(s) Règlementaires



#### RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de contrôle	Visite périodique (Livre 1 6.5)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/06/2020 et après le 01/10/1981

Des dispositions dérogatoires pour les installations électriques domestiques ancien RGIE ont été appliquées (Livre 1 8.2.2)

#### Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	Ores
Numéro de compteur	33779110
Code EAN	
Liaison compteur-tableau	VFVB 4X6
Tension de service	2 x 230 V
Protection générale	40A 2P
Nombre de tableaux	1
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Prise de terre	Autre
Résistance de terre ( $\Omega$ )	
Description de l'installation	300mA 40A 2P
	30mA 40A 2P
	4 disj 15A 2P 2,5
	1 disj 16A 2P 2,5
	6 disj 20A 2P 2,5
	1 disj 16A 2P /

Tableau(x) électrique(s)

Date d'émission : 06/03/2025 13:55:21 Page 2 / 7 ebtv2





#### Contrôles et essai

Protection contre les surintensités

**Testeur d'installation:** TI-031/6248052 Schémas/plans NOK NOK Liaisons équipotentielles Test BP du DDR ОК ΔIn ОК Contrôle de l'état NOK Résistance de terre  $(\Omega)$ Isolement (M $\Omega$ ) 0 Matériel fixe NOK **Protection contre les contacts directs** NOK **Protection contre les contacts indirects** ОК

#### Schémas, plans et documents de l'installation

ОК

Schémas/plans	NOK

Date d'émission : 06/03/2025 13:55:21 Page 3 / 7 ebtv2





Infract	ions	
Catégorie	Libellé	Paragraphe
A. Isoleme	ent	
	La valeur de la résistance de ce circuit (TBT) est insuffisante, celle-ci doit être au minimum de 500.000 Ohms.	L1: 6. 4. 5. 1.
B. Prise de	terre	
	Réaliser une prise de terre conforme aux prescriptions.	L1: 4.2.3.; 5.4.2.; 5.4.3.
	Le dispositif de coupure (barrette de sectionnement) doit être placé dans un endroit aisément accessible.	L1: 5.1.5.; 4.2.3.3.; 5.4.2.1.
C. Liaisons	s équipotentielles	
	Réaliser les liaisons équipotentielles principales et leurs connexions.	L1: 4.2.3.2.; 4.2.3.4.; 5.4.4.1.
	Réaliser la (les) liaison(s) équipotentielle(s) supplémentaire(s) dans la salle de bains / douche(s).	L1: 7.1.4.4.
E. Schéma	s	
	Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
	Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
F. Tableau	électrique	
	La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	
	Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc.	L1: 2.8.1.; 3.1.3.; 5.3.6.1.; 5.3.6.2.; L3: 2.8.1.2.; 3.1.3.; 5.3.6.1.
G. Conduc	teur de protection	
	Le conducteur de protection (PE) est à distribuer dans toute l'installation.	L1: 4.2.4.3.; 5.4.3.6.; L3: 5.4.3.6.
	Assurer la continuité de la mise à la terre du (des) conducteur(s) de protection.	L1: 5.4.3.5.; L3: 5.4.3.5.
H. Code c	ouleurs et canalisations	
	Remplacer le conducteur isolé vert/jaune utilisé comme conducteur actif.	L1: 5.1.6.2.
I. Apparei	lage	
	Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer.	
	Matériel électrique en zone 2 ou zone 1 interdit degré de protection minimum IPX4	
F. Tableau	électrique	
	Le volume de la salle de bain n'est pas respecté.	B1: 7.6
H. Code c	ouleurs et canalisations	
Doto d'a	emission: 06/03/2025 13:55:21 Page 4 / 7	ebtv2

Date d'émission : 06/03/2025 13:55:21 Page 4 / 7 ebtv2





Catégorie	Libellé	Paragraphe
	Le mode de pose et/ou câbles interdits.	

Vob apparent non autorisé dans un lieu humide.

Coffret sans porte dans la salle de bain.

Multiprise en pose fixe raccordée en direct : non autorisé Vob apparent non autorisé dans un lieu humide.

Coffret sans porte dans la salle de bain.

Multiprise en pose fixe raccordée en direct : non autorisé

Remarques	
Libellé	Référence
Les appareils de classe I (p.ex. lave-linge, sèche-linge,) ne sont pas tous installés au moment du contrôle.	RDE11
Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.	RDE12

Ce contrôle est valable pour la vente de l'habitation.

Date d'émission : 06/03/2025 13:55:21 Page 5 / 7 ebtv2





#### Conclusion du contrôle

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C-2020/30794) concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

L'agent Visiteur

Robin Nève

#### Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Date d'émission : 06/03/2025 13:55:21 Page 6 / 7 ebtv2





#### **Annexes**



Tableau 1